Suivi des plans directeurs de lac à Sainte-Adèle

Bleu Laurentides

Dernière mise à jour: octobre 2015

Enjeu	Problématiques / préoccupations	No	Actions	Acteurs	Lacs	Suivi et mise en œuvre	Échéancier	Priorité Ville	Priorité asso Millette	Priorité AELSA	Priorité CRE	Priorité globale	Axe d'intervention
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	1	**Continuer de participer au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et d'effectuer les protocoles de caractérisation (échantillonnage de la qualité de l'eau, mesure de la transparence de l'eau et périphyton), selon la fréquence prescrite.**	Association, Citoyens	Millette, Rond	Les deux lacs sont présentement inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs depuis plusieurs années et effectuent leurs suivis annuellement selon les recommandations. Toutefois, le suivi de la caractérisation des bandes riveraines et celui du périphyton n'ont été fait qu'une seule fois à ce jour.			1			1	CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	2	Aider l'association du lac à la réalisation des protocoles du RSVL et afin de remplir le Carnet de santé compris dans la Trousse des lacs.	CRE	Millette, Rond	Le Carnet de santé a été complété par l'agente de liaison du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides (CRE Laurentides) en 2015 pour les lacs Bellevue, Millette et Rond. L'agente de liaison a aussi aidé à la réalisation des protocoles sur la caractérisation des bandes riveraines et des plantes aquatiques ainsi que le suivi du périphyton pour les lacs Millette et Rond.							CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	3	Ne pas utiliser l'eau des lacs (sans traitements) pour l'approvisionnement en eau potable.	Citoyens	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	4	Faire analyser l'eau du lac utilisée à des fins de baignade.	Citoyens, Ville	Millette, Rond	La plupart des associations de lac effectuent des tests bactériologiques de manière sporadique pour l'instant. Il est recommandé de consulter le guide du ministère afin d'établir un plan de suivi à ce sujet. Voir le Guide pour l'évaluation de la qualité bactériologique de l'eau en lac au: www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/Guide-eval-bacteriologique-eau-lac.pdf							CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	5	Sensibiliser les riverains et les citoyens non riverains à l'importance d'adopter des bonnes pratiques pour réduire le phosphore parvenant aux lacs.	Ville, Association, CRE, OBV	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	6	Évaluer la pertinence d'effectuer un suivi complémentaire de la qualité de l'eau afin de vérifier la conformité des données telles que la conductivité, la concentration en oxygène dissous, la température, le pH, etc.	Association, Ville	Millette, Rond	La conductivité serait le facteur le plus important à surveiller dès le printemps prochain puisque les méthodes de déglaçage et d'entretien des routes utilisées par la Ville de Sainte-Adèle vont changer à l'hiver 2015.							CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	7	Favoriser la concertation et le partage d'information entre les différents services municipaux, les associations de lacs et les citoyens.	CRE, Ville	Millette, Rond	L'agente de liaison du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides (CRE Laurentides) de 2015 a organisé deux rencontres de consultation entre la ville et les associations du lac Millette et Rond. Les riverains du lac Bellevue et Millette aimeraient un suivi plus rigoureux concernant les installations septiques vieillissantes afin de vérifier leur conformité. Un programme de remplacement ou autre pourrait être réalisé.							CONC
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	8	Créer une base de données rassemblant l'information et l'historique du lac (archives). Mettre à jour ou remplir le Carnet de santé du lac.	CRE, Ville	Millette, Rond	Le carnet de santé a déjà été complété par l'agente de liaison pour les lacs Bellevue, Millette et Rond.							CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	9	Sensibiliser les citoyens à l'importance de prendre en compte l'impact des caractéristiques naturelles des lacs et de leur bassin versant dans l'analyse de leur état de santé.	CRE, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	10	Adopter de bonnes pratiques afin de réduire la quantité de phosphore parvenant aux lacs et appliquer les règlements municipaux en environnement.	Citoyens	Millette, Rond	Se fier aux guides d'information fournis par la Ville de Sainte-Adèle et le CRE Laurentides tels que le Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	11	Diffuser le Carnet de santé, ainsi que les résultats des différents protocoles du RSVL et des autres analyses effectuées, si possible sur le Web.	Association, CRE, Ville	Millette, Rond	Le Carnet de santé des lacs Bellevue, Millette et Rond sera distribué aux associations de lacs respectives par l'agente de liaison en plus des résultats des différents protocoles du RSVL qui auront été réalisés au cours de l'été (caractérisation des bandes riveraines et des plantes aquatiques ainsi que le suivi du périphyton).							CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	12	**Évaluer la pertinence d'analyser la qualité de l'eau des tributaires en amont du lac.**	Association, CRE, OBV, Ville, Gouvernement provincial	Millette, Rond	L'évaluation de la qualité de l'eau des tributaires, principalement en lien avec le suivi des apports en phosphore à différents endroits d'un lac, demande un effort d'échantillonnage considérable, impliquant de nombreux prélèvements. Il est conseillé de consulter des personnes ressources au MDDELCC avant d'entreprendre ce genre de suivi. Contacter l'équipe du Réseau Rivières du MDDELCC au: www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/suivi_mil-aqua/qual_eau-rivieres.htm			1			1	CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	13	Encourager l'adhésion de nouveaux membres au sein de l'association qu'ils soient riverains ou citoyens du bassin versant grâce à une visibilité accrue de l'association.	Association	Millette, Rond	Offrir des rabais promotionnels aux membres des associations de lacs sur l'achat d'herbacés, d'arbustes et d'arbres adaptés à la bande riveraine.							CONC
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	14	Créer une table de concertation des associations afin de favoriser les échanges de connaissances entre les associations de lac et la Ville de Sainte-Adèle.	Ville, CRE	Millette, Rond	Organiser annuellement une rencontre entre les associations de lac de la Ville de Sainte-Adèle et ses employés, tout comme les rencontres de consultation organisées par l'agente de liaison en 2015.							CONC
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	15	Participer à des conférences sur la protection des lacs ainsi qu'à des formations (forum national du CRE Laurentides, conférence organisée par la ville, etc.).	Citoyens, Association	Millette, Rond	S'abonner à l'infolettre de la Ville de Sainte-Adèle et inscrire l'association de lac en tant que membre du CRE Laurentides.							SENS
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	16	Évaluer l'état de santé des lacs situés sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle et modéliser les apports en phosphore (si un modèle régional est disponible).	Ville	Millette, Rond								CAR
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	17	Effectuer une planification des inventaires dans le cadre du RSVL.	Association, CRE	Millette, Rond								CAR

1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	18	Favoriser la diffusion de l'information et des règlements municipaux en environnement.	Ville	Millette, Rond	Le contenu volumineux du règlement de zonage, pourrait être remanié et diffusé en plusieurs règlements distincts selon les sujets traités (bandes riveraines, milieux humides, fertilisants et les herbicides, érosion, etc.), ce qui pourrait faciliter son application et sa compréhension par les citoyens.							CONC
1. État de santé du lac	1.1: Qualité de l'eau	19	Considérer l'impact en amont et en aval d'un lieu d'intervention avant d'autoriser toute action dans le bassin versant.	Ville, Gouvernement provincial	Millette, Rond								CONC
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	20	Signaler la présence de barrages de castors à la Ville de Sainte-Adèle.	Citoyens, Association	Millette								CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	21	Signaler au responsable de la MRC, toute présence d'entrave à la libre circulation des eaux, observée dans les tributaires du lac.	Ville	Millette								CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	22	Suivre l'état des cubes Morency et les entretenir au besoin.	Ville	Millette								CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	23	Évaluer les conséquences des barrages de castors et les solutions qui en découlent.	Ville	Millette								CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	24	Informer les citoyens sur la démarche à suivre en présence d'un barrage de castor et sur les différentes méthodes préventives existantes pour réduire les risques lorsqu'un barrage cède. Indiquer les méthodes pour réduire les dommages causés par les castors et autres espèces fauniques sur leur terrain.	MRC, Ville, OBV	Millette	Se référer au document : à la découverte du castor, pour une meilleure cohabitation!							SENS
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	25	Caractériser les milieux humides présents dans le bassin versant et réaliser l'inventaire de la faune et de la flore qui lui sont associées.	Gouvernement provincial, MRC, Ville	Millette, Rond	La MRC a déjà mandaté Canards Illimités Canada et l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) de répertorier l'ensemble des mileux humides sur son territoire. Le rapport final devrait être disponible au printemps prochain. Il serait aussi pertinent de rendre disponible ce rapport pour l'ensemble des citoyens de Sainte-Adèle.							CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	26	**Continuer à appliquer la réglementation pour protéger les milieux humides sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle.**	Ville	Millette, Rond	Mettre en application les dispositions du règlement 1200-2012-Z concernant la protection des milieux humides. Suite à la caractérisation par la MRC, bonifier la carte 2 du plan d'urbanisme sur les espaces naturels.					**1**	**1**	REG
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	27	Sensibiliser les citoyens sur l'importance et aux rôles des milieux humides dans l'écosystème.	OBV, CRE, Gouvernement provincial, MRC, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	28	Réaliser un inventaire des frayères de poissons présentes dans le lac et ses tributaires.	Gouvernement provincial, OBV, Entreprises et commerces, MRC, Ville	Millette								CAR
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	29	Ne pas nourrir les oiseaux aquatiques.	Citoyens	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
1. État de santé du lac	1.2: Faune et milieux humides (poissons et castor)	30	Effectuer un suivi afin de vérifier si la présence de poissons rouges a un impact sur l'écosystème du lac.	CRE, OBV, MRC, Ville, Gouvernement provincial	Rond								CAR
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	31	Transmettre l'information aux riverains sur la procédure à suivre lors du signalement de fleurs d'eau de cyanobactéries.	CRE, Ville, OBV, Association	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo. La procédure est aussi disponible sur le site internet suivant : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/outil-gestion/gestion-episodes.pdf							SENS
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	32	S'il y a lieu, signaler la présence de fleurs d'eau de cyanobactéries à la Ville de Sainte-Adèle et appliquer le Protocole de suivi d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert du RSVL, inclus dans la Trousse des lacs.	Association, Citoyens, CRE, Ville	Millette, Rond	Se référer au protocole de suivi d'une fleur d'eau dans la Trousse des lacs.							CAR
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	33	Sensibiliser les citoyens et les riverains sur les conséquences des fleurs d'eau de cyanobactéries ainsi que leurs caractéristiques.	Gouvernement provincial, OBV, CRE, MRC, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	34	**Effectuer le suivi du périphyton à l'aide du protocole du RSVL et de la Trousse des lacs, selon la fréquence prescrite par le MDDELCC.**	Association, Citoyens	Millette, Rond	Se référer au protocole sur le suivi du périphyton de la Trousse des lacs.			**1**			**1**	CAR
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	35	Développer des stratégies de recrutement des bénévoles et de communication avec les membres pour le suivi du périphyton.	Association, CRE	Millette, Rond								CONC
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	36	Caractériser les principales espèces de plantes aquatiques présentes au lac.	Association, Citoyens, CRE	Millette, Rond	Le protocole du RSVL pour la caractérisation des plantes aquatiques, qui sera présent dans la Trousse des lacs, a été testé à l'été 2015 aux lacs Millette et Rond, en compagnie de l'agente de liaison du Soutien technique des lacs.							CAR
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	37	Sensibiliser les riverains et les citoyens à ne pas arracher les plantes aquatiques ni à « nettoyer » le fond du lac.	Gouvernement provincial, OBV, CRE, MRC, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
1. État de santé du lac	1.3: Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)	38	Sensibiliser les riverains sur l'importance et le rôle des plantes aquatiques, ainsi que sur leur présence en lien avec la morphologie du lac.	Association, CRE, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS

2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	39	**Voir à l'application du règlement municipal concernant la protection de la bande riveraine.**	Ville	Millette, Rond	Se référer au règlement de zonage numéro 1200-2012-Z de la ville pour l'ensemble des règlementations relatives à la bande riveraine. À ce jour, la ville a effectué une tournée d'inspection et de sensibilisation en 2009 alors que l'agente de liaison a effectué une nouvelle inspection de la conformité des bandes riveraines autour du lac Bellevue.		**1**	**1**		**1**	**3**	REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	40	**Sensibiliser les riverains quant à l'importance de respecter la règlementation municipale concernant la protection des rives.**	CRE, Ville	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.		**1**				**1**	SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	41	Sensibiliser à l'importance de revégétaliser les murs de soutènement en bande riveraine ou, lorsque nécessaire, les défaire selon les techniques appropriées. Fournir de l'information à cet effet.	Ville, Association	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	42	**Caractériser les bandes riveraines du lac selon le protocole de la Trousse des lacs à la fréquence recommandée.**	Association, CRE	Millette, Rond	La caractérisation des bandes riveraines a été réalisée pour les lacs Bellevue, Millette et Rond durant l'été 2015 par l'agente de liaison du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides. Se référer au protocole sur la caractérisation des bandes riveraines dans la Trousse des lacs.			**1**			**1**	CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	43	Revégétaliser sa bande riveraine si celle-ci n'est pas conforme à la règlementation municipale (largeur de 15 mètres).	Citoyens	Millette, Rond	Riverains des lacs + rivières et ruisseaux. Se référer au règlement de zonage numéro 1200-2012-Z de la Ville de Sainte-Adèle.							REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	44	Sensibiliser les citoyens du bassin versant du lac à limiter le déboisement de leur terrain en fonction des dispositions du règlement de zonage de la Ville de Sainte-Adèle.	Ville, CRE	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo. Se référer au règlement de zonage numéro 1200-2012-Z de la Ville de Sainte-Adèle pour connaître les dispositions relatives au pourcentage de végétation requis sur un terrain en fonction de la présence (partiellement ou non) ou l'absence de réseau d'aqueduc à proximité de la résidence (soit respectivement 40, 60 et 80 % de couvert végétal)							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	45	Organiser un événement de plantation d'arbres, d'arbustes et d'herbacées en compagnie des riverains et des citoyens en collaboration avec une pépinière.	Association	Millette, Rond	Site à privilégier en bordure d'un ruisseau ou d'une rivière.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.1: Déboisement des rives et des terrains	46	Limiter le plus possible le déboisement des terrains.	Citoyens, Entreprises et commerces	Millette, Rond								CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	47	**Caractériser les foyers d'érosion présents dans le bassin versant et identifier les zones d'accumulation de sédiments au lac. Si nécessaire, apporter les correctifs.**	Ville	Millette, Rond	Évaluer quels fossés subissent l'action érosive la plus élevée afin d'y installer des seuils de rétention. Déterminer les lieux où les sédiments ont tendance à s'accumuler davantage. Vérifier qu'aucun ponceau ni égout pluvial n'est bloqué par des sédiments ou des détritus. Plusieurs observations ont été faites par le CRE au cours de l'été 2015 quant aux foyers d'érosion présents dans les bassins versants des lacs Bellevue, Millette et Rond (voir les portraits de chacun). Se référer au plan de gestion environnemental des fossés réalisé par le RAPPEL sur le site internet suivant : http://www.rappel.qc.ca/images/Newsletter/municipalites/2015/17-2015/newsletter-2015-17%20fosss.pdf			**1**	**1**	**1**	**3**	CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	48	Revégétaliser les fossés et appliquer la méthode du tiers inférieur ou autres techniques pour une gestion écologique de ceux-ci.	Gouvernement provincial, Ville	Millette, Rond	Se référer au guide : agir contre l'érosion… sur les sites de construction et le guide : méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés routiers.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	49	Utiliser les techniques appropriées afin de corriger les problématiques d'érosion présentes dans le bassin versant lorsque la situation le permet.	Ville, Citoyens, Entreprises et commerces	Millette, Rond	Les secteurs représentant des signes d'érosion trop prononcés devraient être réhabilités avec des techniques spécialisées du génie végétal.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	50	**Informer la Ville des cas problématiques d'érosion qui sont observés sur le terrain.**	Citoyens, Association, CRE	Millette, Rond				**1**			**1**	CONC
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	51	Sensibiliser les riverains, les citoyens ainsi que les employés du service des travaux publics sur les problématiques de l'érosion et de l'imperméabilisation du sol ainsi que les informer sur les mesures de contrôle de l'érosion.	Ville, OBV, MRC, CRE	Millette, Rond	Formations organisées par la MRC des Pays-d'en-Haut et Abrinord de 2008 à 2012 et production d'un cartable d'information par la MRC en 2012. Regarder le vidéo du RAPPEL concernant les méthodes optimales de gestion des fossés.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	52	Appliquer la règlementation municipale concernant le contrôle de l'érosion et la gestion des eaux pluviales, en effectuant des suivis sur le terrain.	Ville	Millette, Rond	Pour les dispositions règlementaires en vigueur, voir les articles 46 et 57 du règlement de construction, l'article 826 du règlement de zonage ainsi que les articles 62, 63, 64, 77 et 80 du règlements sur les permis et certificats. Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux plans directeurs.							REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	53	Aider les entrepreneurs et les citoyens à identifier les mesures appropriées de contrôle de l'érosion au moment de leur délivrer leur permis de construction.	Ville	Millette, Rond								SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	54	Sensibiliser la population à la gestion durable des eaux de pluie par des propositions d'idées, telles que les jardins de pluie, les bacs récupérateurs d'eau de pluie, les stationnements écologiques et les aménagements paysagers.	Ville, CRE, Association	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	55	Cartographier l'ensemble du réseau hydrique de la Ville de Sainte-Adèle (fossé, ruisseau, rivière et lac).	Ville, OBV, MRC	Millette, Rond	Diffuser la cartographie aux citoyens grâce au site internet de la Ville de Sainte-Adèle.							CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	56	**Diriger les gouttières vers des surfaces perméables ou utiliser un baril pour la récupération de l'eau de pluie.**	Citoyens, Entreprises et commerces	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.					**1**	**1**	CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	57	**Réduire les surfaces imperméables, choisir des matériaux de revêtement du sol qui permettent la percolation et augmenter la végétation naturelle sur les terrains pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement et stabiliser les sols fragiles à l'érosion.**	Citoyens, Entreprises et commerces, Ville	Millette, Rond						**1**	**1**	CH

2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	58	**Évaluer la possibilité d'augmenter le nombre de routes blanches (routes sans déglaçant) sur le territoire afin de réduire la quantité de sels de voirie utilisée.**	Ville, MRC, Gouvernement provincial	Millette, Rond	Évaluer la possibilité de cesser l'épandage de sels de voirie, en priorité à proximité des ruisseaux ou fossés qui se dirigent directement vers les lacs (par exemple pour le lac Rond: rue de la Laurentie, du Bourg du lac, Morin et Chantovent) ainsi qu'aux endroits où la nappe phréatique est près de la surface (par exemple pour le lac Millette: sur le chemin du Moulin et la 117 - voir le portrait du plan directeur).		**1**		**1**	**1**	**3**	CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	59	Recouvrir les camions de sels de voirie par une toile pour éviter la perte de ressources dans l'environnement.	Ville	Millette, Rond								CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	60	**Gérer sainement l'écoulement naturel de l'eau de ruissellement.**	Ville	Millette, Rond	À condition que l'eau soit de bonne qualité et exempte de contaminants et nutriments, il serait possible: -d'augmenter la quantité d'eau qui parvient au lac Rond grâce à l'entrée d'eau via trois conduites d'eau pluviale présentement bloquées et déviées vers le réseau sanitaire (toutes situées entre la rue Grignon et Chantovent); -d'aménager un bassin de sédimentation au bas de la rue Grignon afin de diminuer la quantité de sédiments qui se rend au lac et par le fait même, augmenter la quantité d'eau qui arrive au lac Rond; -s'assurer que le stormceptor situé au bas de la rue Beauchamp soit efficace et le vider au besoin; -rediriger les eaux pluviales autrefois détournées par le MTQ en bordure de la route 117 afin de les ramener vers le lac Millette; -installer un bassin de sédimentation en aval du ponceau prévu à cet effet pour diminuer la quantité de sédiments qui parvient au lac Millette.		**1**	**1**	**1**	**1**	**4**	CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	61	**Diminuer la quantité d'eaux parasitaires (eaux qui transitent dans un réseau d'assainissement non conçu pour la recevoir) dans le réseau d'égout sanitaire.**	Ville	Rond	À condition que l'eau soit de bonne qualité et exempte de contaminants et nutriments, il serait possible d'augmenter la quantité d'eau qui parvient au lac Rond grâce à l'entrée d'eau via trois conduites d'eau pluviale présentement bloquées et déviées vers le réseau sanitaire (toutes situées entre la rue Grignon et Chantovent).		**1**			**1**	**2**	CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.2: Érosion, gestion des eaux de ruissellement et infrastructures déficientes	62	Sensibiliser les riverains et les citoyens résidant à proximité de fossés ou de ruisseaux se déversant dans un lac sur l'impact potentiel de l'utilisation de sels de voirie sur leur propriété. Minimiser l'utilisation si possible.	Ville, Gouvernement provincial, Association, CRE, OBV	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	63	**Vérifier l'état des tuyaux du réseau sanitaire qui passe dans le fond du lac Rond et les changer au besoin.**	Ville	Rond			**1**		**1**		**2**	SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	64	S'assurer du bon état de fonctionnement de son installation septique, la faire vidanger selon les normes.	Citoyens	Millette	Se référer au règlement sur la vidange des boues des installations septiques numéro 1092-2007 de la Ville de Sainte-Adèle.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	65	**Instaurer un programme d'inspection et d'inventaire des installations septiques afin de s'assurer de leur conformité et de leur bon fonctionnement. Entamer ou poursuivre les démarches auprès des propriétaires afin de remplacer les installations polluantes ou non conformes.**	Ville	Millette	Une inspection visuelle, basée sur la méthodologie utilisée dans le cadre du programme PAPA, pourrait être utilisée afin de faire le suivi des observations de 2009. Également, les programme d'inspection des municpalités de Saint-Hippolyte et de Mont-Tremblant pourraient servir d'exemples.		**1**	**1**		**1**	**3**	CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	66	**Effectuer le suivi des résultats du programme PAPA et poursuivre la caractérisation à l'échelle du bassin versant du lac.**	Ville	Millette	S'assurer que les 13 installations qui ont été classées C (source de contamination directe) en 2009 sont remplacées. Surveiller les installations classées B et inciter les propriétaires de puisards et d'installations vieillissantes (la moitié des riverains) à remplacer leur installation. Envisager l'adoption de mesures règlementaires s'il y a lieu.					**1**	**1**	CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	67	Poursuivre le suivi informatisé de vidange des installations septiques, ainsi que les détails sur le type d'installation et l'âge pour un éventuel suivi de conformité.	Ville	Millette								CAR
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	68	Envisager des modalités, des ressources ou un soutien possible pour encourager les citoyens à doter leur résidence d'une installation septique conforme. Instaurer des mesures et une procédure à suivre pour remplacer le système en place en cas d'absence de collaboration des citoyens.	Ville	Millette								REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	69	Effectuer le remplacement de son installation septique lorsqu'elle n'est pas conforme au Q-2, r.22 (puisards) ou qu'elle représente une source de contamination de l'environnement. Entretenir et utiliser son installation septique de manière adéquate (ce qui est mis dedans et pratiques extérieures autour du champ d'épuration).	Citoyens	Millette								CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	70	Sensibiliser les citoyens et les riverains quant à l'importance de bien entretenir leur installation septique ainsi que de détenir une installation septique conforme au Q.2-r.22.	Ville, CRE, OBV, MRC, Gouvernement provincial	Millette	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	71	Surveiller et réduire sa consommation d'eau pour usage domestique.	Citoyens	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.3: Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes	72	Éviter l'utilisation de broyeurs, car ils augmentent la quantité de matière organique envoyée dans l'installation septique et peuvent colmater le champ d'épuration. Sensibiliser les riverains à cet effet.	Citoyens	Millette								CH

2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	73	Sensibiliser les riverains et les citoyens sur les impacts des pesticides et des fertilisants sur la santé des lacs.	Ville, Gouvernement provincial, Association, CRE, OBV	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	74	Appliquer le règlement régissant l'utilisation de pesticides et de fertilisants sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle.	Ville	Millette, Rond								REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	75	Sensibiliser les commerçants à la mise en valeur des produits domestiques sans phosphate.	Association, Citoyens, Ville	Millette, Rond	Aller discuter avec les commerçants pour les sensibiliser et leur faire part de l'importance de bien aménager leur présentoir à cet effet. Un épicier de Sainte-Adèle a déjà aménagé une telle section dans son commerce.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	76	Bonifier le règlement régissant l'utilisation de pesticides et de fertilisants afin d'améliorer son application et sa diffusion, ainsi que la protection de la qualité de l'eau.	Ville	Millette, Rond								REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	77	Bannir l'utilisation de pesticides et restreindre au maximum l'utilisation de fertilisants.	Citoyens	Millette, Rond								CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	78	Ne pas utiliser de savons dans le lac.	Usagers	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	79	Utiliser des produits sans phosphate et biodégradables.	Citoyens	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							CH
2. Anthropisation du bassin versant	2.4: Utilisation de fertilisants et de pesticides	80	Sensibiliser les établissements commerciaux compris dans le bassin versant à l'utilisation de produits domestiques sans phosphate.	Ville, Gouvernement provincial, Association, CRE, OBV	Millette, Rond	Aller discuter avec les commerçants pour les sensibiliser et leur faire part de l'importance de bien aménager leur présentoir à cet effet.							SENS
2. Anthropisation du bassin versant	2.5: Gestion des projets de développement dans le bassin versant	81	Discuter de la possibilité d'implanter des balises à la construction routière en bordure immédiate des ruisseaux, rivières et lacs dans le schéma d'aménagement.	Ville, MRC	Millette, Rond								REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.5: Gestion des projets de développement dans le bassin versant	82	Obliger les promoteurs à fournir un suivi environnemental des projets de développements localisés à proximité des plans d'eau.	Ville	Millette, Rond								REG
2. Anthropisation du bassin versant	2.5: Gestion des projets de développement dans le bassin versant	83	Maintenir l'obligation d'utiliser des mesures de contrôle de l'érosion temporaires lors des travaux de construction impliquant le remaniement, le nivellement ou la mise à nu du sol.	Ville, MRC	Millette, Rond								REG
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	84	Informer et sensibiliser la population (riveraine et non riveraine, propriétaires et locataires, visiteurs) sur la problématique des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) et sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter leur introduction et propagation dans les plans d'eau. Fournir des outils d'information	Ville, MRC, OBV, CRE, Gouvernement provincial	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	85	S'informer et apprendre à reconnaître les plantes aquatiques potentiellement envahissantes sur le territoire de Sainte-Adèle, dont le myriophylle à épi.	Citoyens, Association	Millette, Rond	Voir les outils de sensibilisation produits par le CRE Laurentides: la capsule d'information "Un monde vert, dans un univers d'eau", la fiche de la Trousse des lacs "Les Plantes aquatiques", le panneau d'information "Propagez le message! Pas les plantes!'. L'agente de liaison a envoyé par courriel l'affiche du CRE Laurentides concernant le myriophylle à épi "Propagez le message! Pas les plantes!" au CA du lac Millette.							CAR
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	86	**Afficher aux accès partagés ou communs de l'information sur les bonnes pratiques à adopter concernant les plantes aquatiques envahissantes, dont le myriophylle à épi, et sur l'importance du lavage ou de l'inspection visuelle des embarcations.**	Ville, Entreprises et commerces, Association	Millette, Rond				**1**	**1**	**2**	SENS
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	87	**Élaborer des lignes directrices pour l'inspection visuelle et/ou le lavage des embarcations.**	CRE, Gouvernement provincial	Millette, Rond	Se référer aux méthodes pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes du MFFP et le vidéo actuellement disponible "Espèces exotiques envahissantes: 5 étapes pour protéger son lac" http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/methodes-prevention-controle.jsp			**1**		**1**	SENS
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	88	Sensibiliser les citoyens aux conséquences encourues pour le lac à la suite de l'introduction de poissons rouges dans l'environnement.	CRE, OBV, MRC, Ville, Gouvernement provincial	Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	89	**Améliorer la gestion des accès qui se font à l'extérieur des zones prévues à cet effet, afin de minimiser les risques d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes.**	Ville	Rond				**1**		**1**	REG
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	90	Informer les visiteurs et les locataires saisonniers des bonnes pratiques pour protéger la santé des lacs.	Citoyens, Association	Millette, Rond	L'ensemble des informations pertinentes sera diffusé par la ville grâce au Guide de l'Adélois et l'Adéloise écolo.							SENS
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	91	Respecter la réglementation fédérale en vigueur, concernant la navigation sur les lacs (Restrictions à la conduite de bâtiments -Eaux dans lesquelles les bâtiments à propulsion mécanique sont interdits).	Citoyens	Millette, Rond								REG
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	92	Éviter de naviguer dans les zones du lac où les plantes aquatiques sont abondantes.	Citoyens	Millette, Rond								CH
3. Usages du plan d'eau	3.1: Accès et utilisation du plan d'eau	93	Réaliser un inventaire des accès partagés au lac.	Ville	Millette, Rond								CAR

4. Territoire partagé	4.1: Communication et concertation entre les gestionnaires et usagers des plans d'eau	94	Établir une procédure de communication et de transfert de l'information entre les municipalités situées sur le territoire du bassin versant.	Ville, Municipalité	Millette	Minimalement, les responsables en environnement des municpalités de Sainte-Adèle et Val-Morin devraient être en contact concernant la gestion des eaux de ruissellement, le contrôle de l'érosion, le suivi des installations septiques et la protection des milieux humides à l'échelle du bassin versant du lac Millette.							CONC